

RYANAIR À CLERMONT-FERRAND

LE CHANTAGE PERMANENT DES COMPAGNIES LOWCOST NE DOIT PLUS DICTER LA POLITIQUE PUBLIQUE !



La décision de la compagnie Ryanair de quitter l'aéroport de Clermont-Ferrand s'inscrit dans une stratégie désormais bien connue : faire pression sur les collectivités territoriales pour obtenir toujours plus de subventions publiques, au détriment des salariés, des usagers et du service public.

La Fédération CGT des Transports tient à rappeler que derrière les discours alarmistes de Ryanair se cache une réalité sociale brutale. Les conditions de travail imposées par les compagnies aériennes à bas coût sont synonymes de précarité, de sous-traitance généralisée, de pression permanente sur les personnels navigants, au sol et dans les infrastructures aéroportuaires. Cette logique tire l'ensemble du secteur vers le bas et détruit de l'emploi stable et qualifié.

Contrairement aux arguments avancés par la direction de Ryanair, la récente Taxe de Solidarité sur le Billet d'Avion (TSBA) ne saurait justifier un tel retrait. Cette compagnie n'hésite jamais à répercuter des surcoûts bien plus importants sur les passagers, sans que cela ne remette en cause son modèle économique. Le prétexte fiscal ne tient donc pas !

La réalité est ailleurs : Ryanair conditionne sa présence à des aides publiques massives. Lorsqu'elles ne sont plus jugées suffisantes, la compagnie menace, puis se retire, parfois pour transférer ses lignes vers d'autres plateformes françaises. Ce chantage permanent est inacceptable.

Cette situation révèle un problème structurel plus large : la convergence d'intérêts entre exploitants privés d'aéroports et compagnies low-cost, dont l'objectif commun est la rentabilité maximale à court terme. Lorsque les profits ne sont plus garantis, ils abandonnent les territoires, comme cela a déjà été observé sur d'autres plateformes en France et en Europe. Les conséquences sont toujours les mêmes : suppressions d'emplois, dégradation du service rendu aux usagers et recul du désenclavement des régions.

La Fédération CGT des Transports exige une remise à plat des politiques de soutien au transport aérien. L'argent public doit servir l'intérêt général, le développement équilibré des territoires et l'amélioration des conditions de travail, pas l'enrichissement de groupes privés qui organisent la concurrence sociale.

La CGT continuera d'intervenir dans le débat public pour défendre les salariés du secteur et un véritable service public de transport, au service des populations et des territoires.

Montreuil, le 27 janvier 2026

CONTACT

Arnaud Boucheix
06.99.21.06.87